



Commune de Coeuve

032 / 466 92 56

info@coeuve.ch

FORMULAIRE

ID personnel Amicus

WinContr

Amicus

Date du décès

Date de cession

Date du départ

Ne pas compléter, merci.

1. Données du propriétaire

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Rue & n°	
NPA/Localité	2932 Coeuve
Tél.	
Adresse mail	

2. Données sur votre chien

Nom usuel		
Date de naissance (selon carnet de vaccination)		
Race		
Couleur de la robe		
Sexe	Mâle ☐	Femelle ☐
Date d'acquisition		
Puce électronique n°		

Fonction du chien

- ☐ animal domestique
- ☐ chien d'aveugle
- ☐ chien de policier
- ☐ autre, à préciser:

Tous les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique au plus tard trois mois après sa naissance. Ils doivent être enregistrés dans la banque de données AMICUS.

Tout changement de détenteur, d'adresse ou de décès doit être enregistré sur la plate-forme AMICUS dans un délai de **10 jours**.

Il faut également informer toutes nouvelles ou modifications d'informations liées aux chiens à l'autorité communale de votre domicile.

Document à nous remettre **impérativement** pour chacun de vos chiens :

- Passeport suisse ou européen

et

- Carnet de vaccination



Date et signature du propriétaire: _____